

**ASSURANCES SECURITE
CONTRAT DIVERS – ASSISTANCE BUS 0 KM**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De reconduire le contrat d'assurance CONTRAT DIVERS – ASSISTANCE – Autocar 0 KM - n° de police 20210813144946 avec la compagnie AXA PARTNERS – ASSISTANCE PL.

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
Le montant s'élève à 535.00 € HT soit 642.00 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 14 juin 2023

**Le Maire,
Laurent DESMONS**